

Zeitschrift: Neues Berner Taschenbuch
Herausgeber: Freunde vaterländischer Geschichte
Band: 32 (1926)

Artikel: Briefe von Bernern in der Armee Ludwigs XV. : (1734)-1760
Autor: Thormann, Franz
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-129834>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Briefe von Bernern in der Armee Ludwigs XV.

(1734)–1760

Mitgeteilt von Dr. Franz Thormann

Der vortreffliche Geschichtskenner Dr. August von Gonzenbach¹⁾ mahnte einst in einer Diskussion im Berner Historischen Verein: Eifert nicht gegen die fremden Kriegsdienste, anerkennt vielmehr das Gute, das in ihnen lag. Sie bildeten ein treffliches Erziehungsmittel für die Jugend unseres Landes und eine Versorgung für Viele. Sie lieferten die Mittel für den Bau manches Herrensitzes in Stadt und Land und für die Bestreitung eines standesgemäßen Lebens der Bewohner.

Die nachfolgenden Briefe, die aus dem ehemaligen Schloßarchiv von Spiez stammen und nun der Stadtbibliothek Bern gehören, belegen diese Ansicht, indem sie interessante Einblicke in den französischen Kriegsdienst gewähren und willkommene Nachrichten über Berner und Bernerinnen geben.

Vermutlich im Jahre 1732, noch nicht 19 Jahre alt, trat Junker Albrecht von Erlach²⁾, als Kadett

¹⁾ Vgl. sein Schreiben im Vorwort zu „Geschichte der Schweizer Söldner bis zur Errichtung der ersten stehenden Garde (1497)“ von Dr. W. F. v. Mülinen.

²⁾ Seine Eltern waren Junker Abraham von Erlach (1669–1730), der zuerst Hauptmann in kaiserlichen Diensten war, 1715 Stadtmajor wurde und von 1723–29 das Stiftamt in Bern verwaltet hatte, und Judith Frisching. Albrecht war am 30. Nov. 1713 getauft worden.

in die Kompagnie v. Erlach von Freiburg des Schweizergarderegiments in Frankreich. Am 9. September des gleichen Jahres rückte er zum überzählig gen und am 18. Februar 1734 zum dienstuenden Fähnrich — enseigne surnuméraire und enseigne en pied — vor. Er stand also noch ganz im Anfang der militärischen Stufenleiter, als ihm der Generaloberst der Schweizertruppen in französischen Diensten, der Prinz Louis Auguste de Bourbon, Fürst von Dombes, Herzog du Maine, folgenden Brief schrieb:

M. D'Erlach enseigne de la comp.^{ie} D'Erlach,
reg.^t des gardes, ar(mée) D(u) N(ord).

A Sceaux, ce 23 juin 1734.

La vivacité de la guerre — der polnische Thronfolgekrieg dauerte schon seit 1733 — donnant tout lieu de croire qu'elle n'est pas preste à finir et que le Roy sera en obligation d'augmenter encore le nombre de ses troupes, mandez-moy, je vous prie, si vous seriez en disposition et en état de lever une comp.^{ie} entière, supposé que S(a) M(a-jesté) voulust avoir à son service plus de Suisses qu'elle n'en a. Je désire d'en être informé à l'avance

Er hatte die Freiherrschaft Spiez von einem mütterlichen Groß-Oheim, dem Venner Albrecht von Erlach, geerbt. Sein Vater war während seiner Minderjährigkeit Lehenträger für die Herrschaft. Albrecht wurde 1745 Mitglied der 200, 1750 Landvogt von Gottstatt, 1764 Kastellan von Frutigen und dann auch Oberst im Lande. Er starb am 8. X. 1784 in Spiez und ist dort begraben. Er ist der Verfasser der Mémoires de Jean Louis d'Erlach, gedruckt 1784 in Yverdon.

pour savoir à quoy m'en tenir lorsqu'on m'en parlera. Ainsy ne perdez point de temps à me faire réponse.

L. A. de Bourbon.

Der Grund, warum für eine neue Truppenwerbung gerade an den jungen Fähnrich appelliert wurde, bestand im großen Ansehen und Einfluß der Familie von Erlach im Berner Ratssaale. Als der französische Botschafter zu Anfang des Jahres in Bern die Bewilligung zur Werbung von zwei neuen Kompagnien nachgesucht — nachdem er schon zwei neue Kompagnien erlangt hatte — stellte die Regierung der Altestadt verschiedene Bedingungen, unter andern diejenige, die Hauptleute selber zu ernennen und eine größere Anzahl der andern Kompagnien für regimentsfähige Bernburger zu reservieren, was alles man in Paris nicht zugestehen wollte. Es war ein guter Schachzug des Generalobersten, eine Kompagnie dem jungen Fähnrich anzubieten und so die Unterstützung der Familie von Erlach zu erlangen.

In seiner Antwort auf die Anfrage Bourbons muß Junker Albrecht seine Geneigtheit zum Vorschlage bekundet haben; denn am 15. Juli zeigte sich der Generaloberst hocherfreut über den guten Willen des Berners, erinnerte ihn aber zugleich daran, daß die Angelegenheit noch nicht spruchreif sei und er die Absichten des Herrn Ambassadors nicht kenne.

Am 24. September schrieb er aus Versailles:

J'ay receu la lettre que vous m'avez écrite le 14 du courant. Il est vray qu'il y avoit lieu de croire que l'affaire de nos levées à Berne estoit en assez bon train; mais cependant par les dernières

nouvelles qui sont venues de ce pays là je ne scay s'il ne s'y rencontre pas encore quelques difficultés. Vous avez vu les effets de ma bonne volonté pour vous, et je vous ay marqué, dans les termes les plus avantageux (dans mon idée du choix que l'on pouvoit faire des capitaines), sur un mémoire qui a esté envoyé à M. le marquis de Bonnac; cependant comme c'est à luy à conclure conformément à la situation où il trouve les choses dans le pays, ce ne peut estre que par luy que vous serez précisément informé du party qui est pris. Je vous conseille donc de luy écrire pour scavoir à quoy vous en tenir, dont il vous informera mieux que moy qui, n'estant point sur les lieux, ne scaurois estre instruit des mouvemens des différentes cabales qui rompent quelquefois les projets qu'on s'estoit formé.

Im Februar 1735 konnte dann Albrecht v. Erbach eine ganze Kompagnie für das Regiment May ausheben. Bourbon gratulierte am 13. Januar:

Je suis ravi que vous soyez content de moy, et je ne doute pas que dans les bons sentiments où je vous voys je ne le sois encore plus de vous, que je ne l'ay été par le passé, ce qui est assurément beaucoup dire, car nous avons toujours eu lieu de nous louer de votre application et de vos services.

Eine andere Kompagnie des Regiments May hatte der Hauptmann Georg Thormann³⁾ erhalten,

³⁾ Sohn des Landvogtes Joh. Carl von Grandson 1676—1753), Herrn zu St. Christofle. G. Th. wurde getauft am 9. XII. 1709 und starb am 26. XI. 1764. Er

und dies veranlaßte eine Anfrage um den Vorrang, die folgendermaßen entschieden wurde:

A Sceaux le 12 avril 1735.

Le Sr Thorman m'a escrit le 8 de ce mois pour me demander ma décision sur le rang que vous devez tenir entre vous et luy, vos deux commissions de capitaine estant de même date. Il faut nécessairement dans de tels cas recourir aux grades antérieurs. Or comme il est constaté que vous n'avez été précédemment l'un et l'autre que Sous Lt, vous dans les gardes et luy dans le régt. de Bettens; que son certificat de Sous Lt est de date antérieure au vôtre, ainsi que je l'ay fait vérifier sur les registres, qu'il est d'usage et de règle que les officiers aux gardes perdent leur rang en entrant dans un autre régiment, et qu'au surplus le dit Sr Thorman a été reçu à la tête de sa comp.^{ie} avant que vous eussiez été receu à la vôtre, il n'est pas douteux qu'il ne doive vous précéder. Je me persuade que vous ne ferez nulle difficulté de vous rendre à toutes ces raisons, mes dispositions à votre égard ne pouvant vous estre suspectes.

Nichts desto weniger mußte der Generaloberst am 14. April noch einmal darauf zurückkommen:

wurde Mitglied der 200 1745 und Landvogt von Milden 1757. Sein Bruder Franz (1715 VIII. 8.—1779 III. 22.), sein Kap.-Lieut., wurde 1755 Mitgli. der 200, Landv. v. Bonmont 1761, Ratsherr 1770 und Venner 1772. Ein zweiter Bruder, Hieronymus, get. 1717 IX. 19., durch Heirat Herr zu Mathod, wurde 1764 Mitgli. der 200 und starb 1765. Er war 17 Jahre als Lieut. in der Komp. des ältesten Bruders.

Je n'ay rien à ajouter à la lettre que je vous ay escrite le 12 de ce mois, qui décide lequel de vous ou du Sr de Thorman doit avoir le pas. Vous ne devez point être peiné de ce que cette décision est en sa faveur, puisque ce n'a été qu'après en avoir bien pesé toutes les circonstances, et que vous devez connoistre assez les dispositions dans lesquelles je suis pour vous, pour être persuadé que j'aurois été ravi de pouvoir vous donner la préséance.

Als nach dem Wiener Präliminarfrieden vom 3. Okt. 1735 die Friedensratifikation in sicherer Aussicht stand, verminderte Frankreich durch Verordnung vom 25. April 1736 den Bestand der Kompanien seiner neun Schweizerregimenter auf 150 Mann, zählte aber den Hauptleuten trotzdem für 180 Mann. Am 8. Januar 1737 beschloß der König die Entlassung der 1734 und 1735 neu aufgestellten Kompanien, so daß am 17. Februar die Mannschaft der 4 Berner Kompanien in Bern entlassen wurde⁴⁾). Die Offiziere fanden z. T. andere Verwen-

⁴⁾ Offiziers-Etat der vier 1734 u. 1735 aufgerichteten und im Februar 1737 abgedankten Kompanien des Regiments May in französischen Diensten (nach den Kompanierödeln im bern. Staatsarchiv):

I. Gabriel von Wattenwyl, capitaine (Komp.-Rodel vom 16. III. 1734 an). Rudolf von Wattenwyl, capitaine-lieut., 1735 29 Jahre alt. Abraham von Erlach, lieutenant, 18 Jahre alt, a passé dans la compagnie des son frère le 22 janv. 1735. Joh. Ludw Effinger, sous-lieutenant, 23 Jahre alt. François Louis Mottet, v. Murten, enseigne, 24 Jahre alt, 1735 sous-lieut. Nicolas Mottet, v. Murten, enseigne-surnum., 24 Jahre alt. Wildermett Alex. Tac., v. Biel, enseigne

dung. Albrecht von Erlach wurde zur Entschädigung kommandierender Hauptmann der Halbkompanie des Grafen Peter von Erlach⁵⁾ (von Freiburg). Er verheiratete sich 1737 mit Anna Margaretha von Erlach, Tochter des späteren Schultheißen Albrecht Friedrich und der Margaretha Frisching, Großtochter des Schultheißen Hieronymus. Der Fürst von Dombeș, Sohn des oben genannten 1736 verstorbenen Fürsten, hatte als militärischer Vorgesetzter seine Einwilligung zu dieser Ehe mit folgendem Schreiben erteilt:

surnum., 25 Jahre alt, vom 9. V. bis 8. XI. 1735. Benjamin Bergier, v. Lausanne, enseigne nach Mottet. Franz Ludw. v. Graffenried, cadet, 1735 18 Jahre alt, a passé dans la compagnie de M. d'Erlach de Königsfelden, 30. V. 1735.

II. Albrecht May, capitaine (Rodel vom 16 mars 1734 an). Gabriel Fischer, capitaine-lieut. Bernhard v. Diesbach, sous-lieut., lieut. 1735. Franz Thormann, enseigne, fait capit.-lieut. dans la compagnie de son frère 1735. Franz von Büren, enseigne surnum., a été fait enseigne 27 V 1734. Gottlieb v. Diesbach, sous-lieut., 28 III 1734. Joh. Anton Stettler, enseigne surnum., 1 V 1735, fait enseigne dans le régimt. de Goumoens, 30 IV 36.

III. Albrecht von Erlach, von Spiez, capitaine (Rodel vom 7. II. 1735 an). Abraham von Erlach, capitaine-lieut. Rudolf von Werdt, lieut. Emanuel Bucher, sous-lieut. Friedr. Steiger, enseigne, † 29. III. 1735. Albert May, enseigne.

IV. Georg Thormann, capitaine (Rodel vom 1. I. 1735 an). Franz Thormann, capitaine-lieut. Jérôme Thormann, lieutenant. Rudolf Thormann, sous-lieut., Friedr. Weiß, enseigne.

⁵⁾ Großsohn des Generalleutnants Johann Jakob, 1735 Grenadierhauptmann im Garderegiment, 1740 Brigadier.

A Versailles le 10 juin 1737.

Comme il me paroist, Monsieur, que le mariage dont il est question entre vous et la petite-fille de M. l'avoyer d'Erlach est un établissement avantageux pour vous, j'y consens de tout mon cœur et je vous souhaite bien sincèrement une abondante prospérité.

Bereits 1735 war diese Ehe geplant, wie aus zwei Briefen Albrecht Friedrichs an seine junge Tochter hervorgeht, die damals in Genf in Pension war:

A Berne ce 27 février 1735.

... Vous n'ignorez pas, ma chère fille, que nous vous avons destinée pour épouse à Mr. de Spietz avant votre départ pour Genève et que nous avons consenti alors à ce mariage sous la réserve expresse que votre goût et inclination décideroit cette affaire lorsque vous seriez en âge de connoissance et à pouvoir juger par vous-même de ce qui pourroit vous convenir et vous rendre heureuse. Ces affaires sont restées en cette situation jusques à présent que nous vous croyons tous en âge et avec assès de connoissance et de jugement pour pouvoir vous déterminer; et comme Mr. de Spietz est bien aise de scavoir à quoy il en est, il a résolu de se rendre dans une 10^e de jours à Genève, exprès pour vous voir et pour consulter votre goût et le sien sur une affaire aussi sérieuse et qui décide du bonheur de l'un et de l'autre pour toute la vie. Je suis donc bien aise de précéder son voyage avec cette lettre et avec l'exhortation

paternelle de vous bien consulter et votre inclination sur ce que vous croyrez devoir répondre à Mr. de Spiez. Car il est bon de vous déclarer que nous ne voulons point vous gêner ny vous contraindre en quoy que ce soit, la chose est trop sérieuse pour cela. Consultez Melle de Normandie⁶⁾. Elle pourra vous détailler, combien il importe en ces sortes de choses à se bien consulter et à ne point se donner pour toute la vie à une personne, pour laquelle on ne se sent point une certaine estime et amitié, qui doit durer autant que nous et qui doit faire le bonheur mutuel. Encore un coup, je vous le répète, vous ferez ce que votre cœur vous dira sans vous contraindre ny gêner.

Ein zweiter Brief ist vom 10. März datiert:

Je compte, ma chère fille, que vous aurez bien receu la lettre précédente que je vous ay écrite au sujet de Mr. D'Erlach, et que vous aurez fait vos réflexions sérieuses sur son contenu, pour que vous pussiez vous éclaircir de plus près et par vous-même lorsque vous verrez le cavalier. Celle-ci donc n'est que pour vous dire que Mr. D'Erlach part demain matin 11 pour estre à Genève dimanche 13 du courant. Il y va uniquement pour vous voir, pour que vous pussiez vous expliquer de part et d'autre et voir, si vous pouvez vous convenir réciproquement. Je vous répète et vous réytere bien expressément tout ce que je vous ay déjà marqué à ce sujet et vous déclare que vous êtes maistresse

⁶⁾ Eine Genfer Dame, der Fr. v. Erlach empfohlen war.

absolue de faire ce que le cœur vous dira. Au cas que vous pussiez consentir aux désirs de M. D'Erlach et que vous sentiez que ce n'est pas seulement la raison mais surtout le cœur qui vous dicte de vous unir à luy, vous signerez de vostre main, en beau caractère allemand et à la place qu'il vous indiquera, c'est à dire au dessus de la dernière boette et à la suite du seing de Mr. D'Erlach, les deux doubles du contract de mariage que vous verrez et que nous avons stipulé de commun consentement, bien entendu que vostre goût et décision le rattifiera ou bien le rompra. Au cas que vous vous déterminiez pour le premier, vous remestrez après avoir signé les contrats à Mr. D'Erlach avec un joly compliment et pour gage de vostre cœur et de vostre constante fidélité un beau et gros brillant que je vous enverray par luy (il ne sçaura point qu'il en est le porteur, je le mettray dans une assez grande boette cachetée et à vostre adresse pour qu'il ne s'en doute point). Lorsqu'il repartira vous le chargerez non seulement d'une lettre pour moy, par laquelle vous me ferez une cordiale et fidèle relation circonstanciée comme le tout c'est passé et terminé, mais vous luy remettrez aussi une lettre pour M^{me} la Gouvernante, sa mère, par laquelle vous luy ferez un compliment aussi poli qu'obligeant pour vous recommander dans vostre nouvelle situation à sa protection et à son amitié, en l'assurant de tout vostre attachement et respect pour ses désirs. Envoyez-moy par Mr. de Spietz, sans le dire à personne, la petite bague que nous vous avons envoyée au bon an; nous vous la ren-

verrons dabord, il n'est question que de la confronter avec une autre. Toute la maison vous embrasse.

Einmal verheiratet, scheint der Reiz des Militärdienstes für den Gardehauptmann abgenommen zu haben, um so mehr, als nach dem Tode des Obersten des Bernerregiments, Beat Ludwig May's (1739), dieses dem Obersten Georg Mannlich von Bettens anvertraut wurde, während er selber, wie es den Anschein hat, darauf reflektierte. Der Chevalier von Erlach, Oberst des Schweizer-Garde-Regiments und Generalleutnant⁷⁾, schrieb ihm darüber aus Fontainebleau am 17. Oktober 1739 nach Bern:

Il est vray, mon très cher cousin, que je ne me suis pas fort pressé de vous mander le sort du régiment de May; et j'ay mieux aimé vous laisser apprendre la tournure qu'on y a donnée par les nouvelles bernoises, que d'employer les vains propos de nos politiques pour vous consoler de n'y avoir point eu part en cette occasion. Heureusement vous êtes jeune et ce défaut, en se corrigeant chez vous, vous remettra surement dans des situations plus favorables une autre fois. Ainsi, mon cher cousin, tranquilisez-vous dans votre baronie et soignez la de l'œil du maistre, sans oublier surtout les soins amusants qui sont dus à la dame baronne, pour laquelle je m'intéresse de tout mon cœur.

Albrecht verbrachte ein Jahr im Urlaub in

⁷⁾ Joh. Jak. v. Erlach, Sohn des gleichnamigen Generalleutnants.

Spiez und Bern und verlangte darnach noch dessen Verlängerung, ohne sich über seine weiteren Absichten unzweideutig auszusprechen. Am 5. Juni 1740 schrieb ihm sein Chef wieder:

... Je trouve (votre seconde lettre) beaucoup moins décisive que la première; car vous vous y expliquez du moins assez net pour une entière démission, et celle-ci ne roule que sur un congé de six mois à la suite d'une année d'absence, que le Prince croit toujours suffisante à l'arrangement des affaires d'un officier en place. D'ailleurs, mon cher cousin, je pourrois aisément au bout de trois mois de service représenter à S. A. S. des raisons apparentes et nécessaires qui vous rappelleroient au pays; ce que j'aurois peine à me déterminer de faire présentement. Ainsi, malgré votre dégoût présent pour le peu d'avantage que vous prévoyez (dites vous) dans le service à l'advenir, songez pourtant que le poste que vous y occupez vous mène de préférence à tout et que c'est vous enterrer de trop bonne heure que d'écouter si tost les réflexions que l'on cherche à vous insinuer, peut-être pour des raisons plus particulières à d'autres qu'avantageuses à vous-mesme. J'attendray donc encore sur ce qui vous regarde en cela une décision plus réfléchie, puisque je compte que D'Erlach vous laissera, en montant la première garde, le tems de vous décider à ce qui peut vous mieux convenir....

D'Erlach, der für den Abwesenden den Wachtdienst bereitwillig übernahm, war der Graf Peter,

der ihm am 14. Januar. 1741 seinerseits unter anderem folgendes schrieb:

La raison que vous me présentez de votre mécontentement par le peu d'avancement que vous avez n'est pas, selonc moy, bien fondée. Il est vray que Mr. de Thorman a été remplacé par une compagnie, mais il est resté dans son même grade, et vous avez une commission de capitaine aux gardes qui vous donne rang de colonel, chose que beaucoup de gens désireroient. D'ailleurs on vous a conservé vos 1080 l. de réforme⁸⁾ et il n'y a pas bien du temps que vous servez. A l'égard du malheur que vous avez eu de perdre votre compagnie vous n'estes pas seul dans ce cas. Il est vray aussy que vous auriez pu espérer par le nom que vous portez et le crédit de votre famille plus de faveur et que vous auriez pu espérer d'avoir une compagnie; mais vous estes placé dignement dans un beau régiment et avec des espérances. Voilà mes remontrances. Il est bien sûr que la cour auroit bien pu mieux faire...

Albrecht ließ sich durch die Ratschläge seiner katholischen Verwandten nicht bewegen, im Dienste auszuharren, sondern quittierte ihn 1742.

Im gleichen Jahre starb der Chevalier, dem der Comte d'Erlach bereits 1741 im Tode vorangegangen war.

Das Kommando über die halbe Garde-Kompa-

⁸⁾ Anlässlich der Aufhebung seiner Kompagnie im Bernerregiment.

gnie erhielt Albrechts jüngerer Bruder Abraham⁹⁾, Freiherr von Riggisberg, der in dessen Kompagnie im Regiment May als Kapitän-Leutnant gedient hatte. Abraham machte militärische Karriere, erhielt 1748 eine ganze Kompagnie im Regiment Bettens, wurde im gleichen Jahre Brigadier, 1761 Maréchal-de-camp, 1762 Nachfolger Samuel Jenners als Oberst des Berner Regiments, Inhaber des Großkreuzes des militärischen Verdienstordens 1770, Generallieutenant 1780.

2.

Der Familientradition gemäß Soldat zu werden war auch die Ambition der zwei Söhne Albrechts. Der ältere, Gabriel Albrecht, getauft am 24. Jan. 1739, schrieb 12jährig aus Lausanne, wo er in Pension war: „Man hat mir alsbald, da wir angekommen, gesagt, ich müsse den Degen tragen; dann es ist kein Fremder hier, der nicht den Degen trage, er mag so klein sein als er will. Der Victor Frisching hat ihn alsbald getragen; ich bitte euch, schicket mir doch einen¹⁰⁾“.

Im Frühjahr 1756 trat er als Enseigne in die Kompagnie Mannlich v. Lachannelaz des Ber-

⁹⁾ Getauft 15. XI. 1716, enseigne surnuméraire in der Komp. Samuel Zehender des Bernerregiments am 28. IV. 1733, lieut. in der Komp. Gabriel v. Wattenwyl 1734, cap.-lieut. in der Komp. seines Bruders 22. I. 1735, wurde 1755 Mitglied der 200 und starb 19. X. 1782.

¹⁰⁾ Sein erster Eindruck über Lausanne lautet übrigens: „Die Stadt ist hier nicht lustig, dann es ist aller Orten wie zu Bern der Stalden.“

nerregiments ein. Der Vater hatte ihn speziell seinem einstigen Dienstfameraden, dem Hauptmann Georg Thormann empfohlen, der ihm aus Arras am 7. April antwortet:

Je suis trop flatté en tout sens de la marque d'amitié et de confiance que vous m'avez donnée par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et dont M. votre fils étoit porteur, pour ne pas me porter, monsieur et très cher amy, avec tout l'empressement possible à rendre à Mr. votre fils tous les services que vous devez attendre de mes soins et de mon affection pour un sujet qui à l'avenir me sera aussi cher qu'à vous-même. Mais comme il y a bien des écueils à craindre pour la jeunesse dans nos régiments, particulièrement dans celui-ci, où il se trouve une nombreuse et bouillante jeunesse qui pour n'être sous la direction particulière de personne est trop indépendante, ne reconnoissant autre autorité que celle du commandant du corps pour le seul cas du manque dans le service, vous pouvez de là bien juger que si un jeune homme, ainsi livré à autre jeunesse, n'est pas doué d'inclinations qui le portent entièrement au bien, il est fort à craindre qu'il ne tourne mal, malgré les conseils d'un ami. Ainsi, si vous voulez, Monsieur et cher ami, retirer quelque fruit de mes offices, que je vous offre de tout mon cœur, il faut commencer par prévenir Mr. votre fils que vous m'avez remis sur lui entièrement toute autorité, tant pour sa dépense que pour sa conduite, et qu'en même tems vous en donnez connaissance à Mons. Jenner, notre colonel,

et à Mr. de Lachenela, son capitaine, avec prière à lui de me seconder à cet égard. Cela étant, je prendroi les mêmes soins pour lui que vous pourriez prendre vous-même si vous étiez au corps, et cela avec autant plus d'affection et d'inclination que c'est le plus joli sujet du monde. J'auroi aussi soin de le faire occuper en lui donnant des maîtres, de l'établir, de le produire et même d'entrer dans tous les détails de dépense, et cela sur le pied de la pension que vous lui destinerez. En un mot, je feroi tout ce qui pourra dépendre de moi, ayant un désir sincère de vous donner une preuve, ainsi qu'à Mad^e la Mère qui doit être bien attachée à un aussi aimable enfant, du parfait et sincère dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur et très cher ami, votre très humble et très obéissant serviteur

Thormann.

Quand vous en aurez l'occasion, agréez mes respects et mes honneurs à Monsieur de Hindelbank et Mr. de Jegistorf.

Es ist nicht überliefert, wie sich Vater und Sohn zu diesem Vorschlag gestellt haben; vermutlich wurde er von ersterem eher geschäfft als von letzterem.

Der siebenjährige Krieg war ausgebrochen, zu dem auch Schweizerregimenter ausrückten. Der junge Offizier bekam 1759 das Kommando der Compagnie seines Onkels Abraham im Regiment v. Jenner und zog an deren Spitze ins Feld.

Am 21. September schrieb aus Paris Abrahams junge Gattin, eine Tochter des protestantischen französischen Marquis de Bessé (geb. 1757), nach Spiez:

J'ay reçu hier une lettre de Monsieur d'Erlach, qui me mande que mon neveu va prendre le commandement de sa compagnie dans le régt. d'Jenner. Je suis bien fâchée de perdre par cet arrangement l'espérance de le voir cet hiver. Monsieur d'Erlach me mande aussi qu'il vous demandera son frère pour le remplacer dans les Gardes. Je vous assure d'avance de mon amitié pour lui, et puisque je ne suis pas assez heureuse pour pouvoir vous assurer moy-même de mon sincère attachement, je veux au moins tâcher de vous prouver par le vif intérêt que je prends à ce qui vous est cher la sincérité des sentimens de la tendre amitié et de la plus parfaite estime avec lesquelles j'ay l'honneur d'être, mon cher frère,

Votre très humble et très obéissante servante
D'Erlach, née de Bessé.

Am 13. Oktober kommt sie noch einmal auf ihren Neffen Gabriel Albrecht zu sprechen:

Permettez-moi, mon cher frère, de vous faire des reproches de la mauvaise opinion que vous avez de mon cher neveu. Il mérite que vous changez de façon de penser à son égard. Il est présentement fort sage et fort raisonnable, et si vous avez eu autrefois sujet de vous plaindre de luy, je suis sûre qu'il vous donnera bien des raisons d'oublier ses torts. Vous voyez que je prends vivement ses intérêts, mais c'est que je l'aime de tout mon cœur et que je veux lui donner une marque de mon amitié bien grande en plaident sa cause auprès de vous. Mr. d'Erlach l'aime tout autant que

moi. Il me dit souvent: j'ay grondé mon neveu; dans le fonds il n'a pas grand tort, mais c'est pour lui faire peur. Il y réussit assurément, car mon pauvre neveu a une frayeure inconcevable de son cher oncle. J'ignore s'il est allé prendre possession du commandement de la compagnie de Mr. d'Erlach. J'espèrre en être bientôt très bien instruite, car j'attends Mr. d'Erlach dans huit ou dix jours. L'on a séparé le Regt. des gardes suisses en deux bataillons dont un reste en Flandre et l'autre revient à Paris. L'on me fait espérer que Mr. d'Erlach sera du dernier et je le souhaite fort, car je prendrois mal mon parti s'il étoit de l'autre. Je suis presque honteuse, mon cher frère, de vous écrire une lettre aussi longue. C'est mon neveu qui en est cause; j'ay voulu traiter ce chapitre un peu au long et vous montrer qu'il étoit très digne de l'amitié que j'ay pour luy. Je me flatte que cet article ne vous aura pas ennuyé...

Bevor wir Gabriel Albrechts Feldzugsberichte an seinen Vater vorlegen, sei noch seines jüngeren Bruders Johann Rudolfs (geb. 1743) gedacht, der 1760 in das Schweizer-Garde-Regiment eintrat und schon im gleichen Jahre an den Kindesblattern, die er sich hatte einpropfen lassen (wie die Genealogie angibt), in Paris verstarb. Auszüge aus seinen Briefen an die Eltern schildern des Jünglings Aspirationen.

Paris ce 30^e de mars 1760.

Madame ma très chère mère!

Nous sommes arrivés avant-hier, dieu mercy, en très bonne santé, ayant été 14 jours en voyage,

de quoi on peut attribuer la cause: 1^o aux mauvais chevaux du cocher, 2^o au mauvais temps qui nous a accompagné sans relâche; il a même grêlé et neigé 1/2 pied de hauteur près Fontainebleau. Mon voyage m'a coûté 4 Louis neufs, moins 8 francs de France. J'ai trouvé mon oncle en bonne santé et toujours de bonne humeur, excepté quand on parle du service. Si Mr. le comte d'Erlach¹¹⁾ n'eût pas eu la bonté de demander mon brevet, je ne l'aurois, je crois, jamais reçu; je l'aurai dans huit jours. Demain sera la revue du colonel, où Mr. de Diessbach sera reçu Enseigne; il a son brevet depuis 15 jours. Je demeure à peu près à 30 pas de l'hôtel de Mr. d'Erlach; je mange chez lui jusqu'à présent et j'y passe la soirée. Il y a présentement 3 drapeaux de vacant dans le régiment. Madame d'Erlach et le petit cousin se portent bien. Madame voit la meilleure compagnie qui soit à Paris; elle ne voit que des comtesses, marquises et princesses. Mr. d'Erlach va souvent dîner chez le maréchal duc de Biron; il connoit fort bien le maréchal comte de Lautrec, le prince Xavier de Lusace etc. Ils ont un bel hôtel, nommé l'hôtel de la Houssaye. Mon oncle seul a 8 chevaux de carosse et 4 de monture. Son maître d'hôtel et son valet de chambre sont des messieurs et ne sont pas galonnés; mais tous leurs laquais sont galonnés. Mr. de Bessé¹²⁾ a son train à part. A la revue du général je seroi reçu Enseigne et 4 jours après, à la revue du roi, lieutenant, parceque le

¹¹⁾ Peter v. Erlach, Sohn des verstorbenen Grafen.

¹²⁾ Erlachs Schwiegervater.

sous-lieutenant vient d'être tué en Irlande. Il y a d'aussi petits officiers que moi.... Oserois-je bien vous prier d'agréer mes très humbles respects et de les offrir à Monsieur mon très cher père et à tous ceux qui s'informeront de moi. J'ai l'honneur d'être, avec la soumission la plus parfaite, madame ma très chère mère, votre très humble et très obéissant serviteur et fils R. d'Erlach.

Am Tag darauf meldete auch der Onkel Rudolfs Ankunft:

Vostre fils, mon cher frère, est arrivé vendredi 28 en bonne santé. J'ay fait accomoder pour lui tous les habits de son frère, ce qui sera une grande épargne pour vous. Il me paroît fort docile, et avec l'envie de plaire, qu'il a, et sa figure il ne manquera pas de réussir. Il est arrivé avec 26 Louis dans sa poche, une médaille, qu'il m'a dit avoir de Mad^e l'avoyère Steiguer, et une bague, que je lui ay défendu de porter. Il m'a apporté deux exemplaires des lettres du maréchal de Belleisle¹³⁾, un paquet de Mr. Wytténbach et les estampes des six avoyers¹⁴⁾. J'aurois fort voulu avoir l'autre livre que je vous ay demandé, mais mon neveu m'a dit qu'il étoit défendu à Berne et que même on avoit envoyé l'officier pour demander les exemplaires qui estoient entre les mains des particuliers, ce qui m'a paru fort singulier et contraire

¹³⁾ Lettres de M. le maréchal duc de Belleisle à M. le maréchal de Contades trouvées parmi les papiers de M. de Contades après la bataille de Minden. 8^o s.l., 1759.

¹⁴⁾ Aus der Familie v. E.

à la liberté de chaque citoyen qui doit estre libre de ses actions, quand elles ne sont pas contre les lois. Il m'a dit aussi qu'on avoit découvert dans le canton depuis peu une nouvelle saline dans l'Oberland; je vous prie de me mander ce qui en est. Les nouvelles de paix et de guerre se succé-
dent. Notre départ pour l'armée n'est pas encore bien assuré; c'est le 19 que nous devons nous mettre en marche pour nous rendre en 37 jours à Mayence. On dit que le régt. de Boccard a demandé à servir en Allemagne, que le maréchal de Bellisle a ré-
pondu, qu'il n'employoit que les corps dont les colonels le demandoient, et que Mr. Boccard n'avoit pas voulu le demander, préférant le bien de son corps à ses intérêts. *Unschlüssend fügte Frau v. Erlach bei:*

Je n'ay pas voulu laisser partir cette lettre, mon cher frère, sans vous remercier de m'a-
voir envoyé un si joli neveu; il est très poli,
très attentif et je prévois que je m'en vais l'ai-
mer à la folie. Je partagerai avec grand plaisir
les soins que Mr. d'Erlach se donnera pour l'amu-
ser et pour confirmer ses bonnes dispositions. J'es-
père qu'il sera content de moy et je travaillerai
avec d'autant plus d'empressement à acquérir son
amitié que je me flatte de vous donner par là une
marque de la mienne.

Paris ce 16^e d'avril 1760.

Monsieur mon très cher père,

Ce fut le 3^e du courant que je reçus mon bre-
vet et le 5^e que je fus reçu à la revue du prince.

Le 8^e je fus à Versailles monter la garde, mais par malheur pour moi le changement de tout, la mauvaise eau, qui m'avoit déjà bien tracassé à Paris, tout cela fit opération, que je reçus la tête grosse comme un sac, et cela toujours en augmentant, de sorte que je ne pus pas assister à la revue du Roi, car j'avais les yeux tout fermés. Lorsque je fus de retour à Paris mon oncle me fit tout de suite changer de logement et me donna une chambre dans son hôtel, et les grands soins qu'on eut de moi me rétablirent dans une semaine. Ma tante eut toutes les bontés imaginables pour moi; elle étoit sur le point d'avoir la jaunisse, mais elle s'est fort bien remise. Mr. le comte d'Erlach est un bien aimable capitaine, l'on reçoit ses commandements avec plaisir; c'est un jeune homme qui se poussera. Je ne suis pas encore sous-lieutenant, parceque cet officier qui a été tué en Irlande étoit de la comp^e de Reding; on me l'avoit mal dit. Le sous-lieut. est à Genève et sur le point de quitter, comme son frère le dit, parcequ'il a hérité une substitution très considérable.

Paris 11 juillet 1760.

Madame ma très chère mère!

Je croyois aller à la campagne dimanche passé, mais vendredi auparavant je reçus une nouvelle enflure, laquelle dura jusqu'avant-hier, de sorte que je n'iray que dimanche prochain. Je crois que mon médecin n'est pas des plus scavants

dans ces matières-là¹⁵⁾). Hier j'appris que Mr. de Planta étoit mort; cela pourroit valoir un régiment à mon oncle, surtout qu'il est à l'armée, où il s'est fait connoître de Mgr. le prince de Condé, ayant été 11 jours en détachement avec lui sans jamais le quitter. Ma tante est à la campagne, mais elle vient fort souvent ici. Vous verrez que quand elle sera à Berne, elle passera pour une beauté médiocre, il y a sûrement beaucoup de femmes à Berne qui n'ont pas la figure et les yeux qu'elle a; elle a de grands sourcils noirs dessus de grands yeux noirs.

Bagney, 20 (?) août 1760:

Monsieur . . . ,

Ma tante reçut hier une lettre de son mary qui est déterminé d'aller en Suisse à la fin d'octobre¹⁶⁾). Ma tante s'en fait une fête, et Mr. de Bessé fait tout ce qu'ils veulent et par conséquent en est très content. Je crois que ma tante ne laissera pas de se divertir à Berne, car ils porteront la joie partout; on aura grande table et ma tante donnera beaucoup à danser. Je suis ici chez Mr. de Zurlauben, colonel du régiment. Ma tante a joué la comédie il y a 15 jours à la fête de Made de

¹⁵⁾ Am 29. Juni schreibt der Onkel aus dem Lager von Neustadt: «Les nouvelles de Paris disent votre fils rétably de sa maladie qui a été longue. c'est Mr. Herrenschwand qui l'a traité.»

¹⁶⁾ Er war ungehalten über die Wahl von Plantas Nachfolger und benützte die Gelegenheit, um seiner Familie vorzuschlagen, den Winter nach Bern zu ziehen.

Zurlauben; elle a mieux joué qu'aucune des autres dames. On dit icy que le roi de Prusse a battu Mr. Laudon, ce qui fait plaisir à beaucoup de monde.... Je souhaite que vous fassiez beaucoup de vin; on fait beaucoup et de très bon vin partout la France.

Bagneux, 10 sept. 1760.

Monsieur . . . ,

Je reçus hier la lettre du 3 courant, dont vous avez bien voulu m'honorier, mais vous ne sauriez croire, dans quelle affliction elle m'a jetée, d'apprendre que vous voulez déjà me retirer du service n'y étant que 4 mois. Car il n'est pas question de congé pour moi, d'autant plus que Mr. de Zurlauben vient de refuser un congé au 1^r sous-lieut. qui sert pourtant depuis 2 ans sans qu'il ayt pu avoir aucun congé et, qui plus est, est son cousin; car le roy va à Fontainebleau, où il y a double service à faire. Mais pourquoi voulez vous me faire quitter? Apparemment parceque vous croyez que je me conduirai mal. Si c'est cela, je vous prie d'avoir plus de confiance en ma façon de penser. Mr. de Zurlauben m'a dit l'autre jour qu'il vouloit que j'allasse demeurer à côté de lui l'hiver prochain, pour qu'il pût avoir l'œil sur moi, parcequ'il ne vouloit pas me laisser perdre. Faites aussi réflexion que c'est là le meilleur tems de ma vie, où il faut que je me forme et que certainement je ne trouverai aucune meilleure occasion. Mr. de Zurlauben me témoigne de l'amitié, et je serai presque toujours dans une des meilleures maisons de Paris.

Je tâcherai d'employer si bien mon tems et je m'ac-
comoderai si bien que je vivrai honnêtement et
avec peu d'argent. Pour ce qui est de l'air de Paris,
j'ai l'honneur de vous assurer que je m'y suis très
bien accoutumé; car j'ai été voir ma tante à Paris
et j'y ai couché 2 nuits sans avoir la moindre chose
et je me porte, Dieu merci, si bien à présent que
je ne crois pas qu'il soit possible de se mieux por-
ter. Mais je crois percer vos sentiments: c'est
que vous êtes piqué du refus du régiment, et c'est
à cause de cela que vous voulez aussi retirer mon
frère. Pour ce qui est de cela, j'ai beaucoup en-
tendu raisonner là dessus. Il n'a point été fait
de passe-droit à mon oncle, attendu que Mr. Dar-
bonier est un vieux homme qui est couvert de
blessures et qui sert fort bien le roi et depuis un
tems infini. La seule raison qui est contre lui,
c'est qu'il boit; mais on passe plusieurs défauts
à un officier qui sert bien et qu'on ne peut ré-
compenser autrement. D'ailleurs je scai pour seur
qu'un gentilhomme de Mr. le comte d'Eu, parlant
à ce prince de l'affliction de Mr. et de Mme. d'Erlach,
celui-ci lui a répondu que Mr. d'Erlach fai-
soit fort mal de se piquer; qu'il n'auroit jamais
dû se piquer. Oserois-je vous prier de ne pas trou-
ver mauvais que je vous fasse ces représentations.
Pour ce qui est de mon frère, il y a 4 ans qu'il
n'a vu la Suisse et il vient d'être blessé. Je vous
prie instamment de me laisser ici jusqu'au premier
congé que je peux demander dans deux ans.

Bagneux, 13 sept. 1760.

Madame . . .

J'exécuterai, quoique avec un déplaisir mortel, l'ordre dont vous et monsieur mon très cher père me chargez. Je scais bien et je n'oublierai jamais ce que je vous dois, je vous obéirai toujours et en toute occasion, mais vous ne pourriez me faire un chagrin plus grand que de me faire retourner en Suisse, n'estant icy que depuis cinq mois et n'ayant pu faire que de faibles progrès dans la langue et dans nulle autre chose. Je ne voudrois pas retourner à Berne sans scavoir la moindre chose de mon métier que je commence seulement. Je prens la liberté de vous prier instamment de ne pas me rappeler. Je pourrai dans deux ans demander un congé que j'aurai sans la moindre peine et j'ai à présent des habits d'uniforme pour longtems. Je ne parlerai pas d'une campagne prochaine, n'en estant aucunement question dans ce pays-ci, attendu qu'on manque du nécessaire. J'ai la meilleure volonté du monde de bien faire et de me conduire à votre satisfaction.

Frau von Erlach, die im Begriff war, mit ihrem ganzen Haus die Reise nach Bern anzutreten, legte sich für ihren jungen Neffen ins Mittel, wenn sie ihrer Schwägerin schrieb:

Si j'étois bien personnelle j'aurois une grande satisfaction d'emmener mon cher neveu en Suisse, mais préférant ses plaisirs aux miens j'aimerois mieux qu'il demeurât à Paris. Il m'a paru que vos ordres pour retourner en Suisse lui faisoient

un peu de peine, mais il la cache comme si son chagrin étoit une désobéissance. Il est vrai qu'il n'a pas eu le tems de connoître ce pays-ci, sa maladie l'ayant privé de tous les plaisirs qu'on y trouve, et depuis qu'il se porte mieux, je l'ay toujours eu avec moy à la campagne, qu'il n'a quittée que pour aller monter sa garde à Versailles, où il est actuellement. Cependant je comprends très bien les raisons que vous avez de le rappeler et je m'efforcerai de les luy faire goûter. Je ferai aussi mon possible pour luy faire avoir un congé de sémestre; mais je ne crois pas pouvoir y réussir, parceque de cinq officiers subalternes qu'il y a dans la compagnie d'Erlach il y en a déjà deux d'absens par congé et qu'on ne donne que deux congés par compagnie. Si j'emmène mon cher neveu, je le ferai partir quelques jours avant moy dans une berline que j'envoye avec mes chevaux. J'aurois bien voulu le prendre dans la mienne, mais l'on m'a fort conseillé de mener mon fils en poste avec moy, parcequ'il ne sera que cinq jours en chemin et qu'il est encore si peu raisonnable que l'on ne pourroit pas le tenir 12 ou 14 en voiture. Je suis obligée par conséquent de mener une bonne avec luy, ce qui avec mon père et moy et une petite femme de chambre de 15 ans, que je ne puis pas honnêtement envoyer toute seule avec des domestiques, font 5 personnes dans ma voiture et m'empêche de mener mon cher neveu. Mais j'ay déjà vu tant de preuves de sa douceur et de sa patience, que j'espère qu'il consentira à être quelques jours de plus en chemin. Il sera dans ma

voiture à son aise avec un homme de confiance de mon père qui, je suis sûre, aura bien soin de luy pendant la route, premièrement parcequ'il luy est fort attaché, comme le sont tous ceux qui le connoissent, et secondement parcequ'il saura qu'il ne peut pas mieux me faire sa cour.

Paris 22 sept. 1760.

Monsieur . . . ,

J'ai descendu hier la dernière garde qui suivant votre volonté sera la dernière dans toute ma vie, car pour un sémestre il n'en est aucunement question; aux raisons que j'ai eu l'honneur de vous offrir il s'en sont beaucoup jointes depuis. Toutes ces choses me tourmentent et le voyage de Suisse met le comble à mon chagrin; car d'entrer dans un autre service il n'en est point question, d'aller, après avoir été sous-lieut. aux gardes, comme cadet en Hollande, ou enseigne en Piémont n'a pas beaucoup d'appas, encore moins d'aller à Genève ou dans quelque petite ville de Suisse. Peut-être serois-je obligé de partir dans 8 ou 10 jours d'icy avec les équipages et d'être 18 jours en chemin, comme je suis venu; cela est aussi une chose fort accommodante. Vous me faites la même chose que Don Quichotte a faite à Sancho Pansa, lorsqu'il lui fit voir beaucoup de belles choses et qu'on les lui ravit quand il voulut s'en servir. Vous me faites voir ce beau pays avec tous ses agréments, les aimables gens qui l'habitent, qui n'ont pas l'air si orgueilleux qu'un conseiller de

Berne et qui aiment autant à faire du bien que ceux-ci aiment à nous faire du mal, à espionner tous nos pas et toujours en conclure du mal. Je ferai bien de finir, car ça ne fait qu'augmenter mon mal.

Paris 24 sept.

Monsieur . . . ,

J'ai bien peur que vous n'ayez pas reçu les lettres que j'ai pris la liberté de vous écrire pour ce qui concerne le voyage de Suisse. . . . Aujourd'hui 8 jours je fus à Versailles au lever du roi; je me pressai fort près de S. M. et je l'entendis parler du chv. d'Erlach¹⁷⁾ avec les maréchaux de France de Biron et de Thomond. Le chevalier est encore au Fort l'Evêque et, quand-même il en sortirait, il risque d'être en prison ou au quartier jusqu'à ce que ses dettes soient payées. D'ailleurs il s'est fait une mauvaise réputation de batailleur, s'étant battu au moins 6 fois cet été. Son frère ainé va en Suisse avec ma tante. On assure la paix conclue entre la France et l'Angleterre. Je n'ay point encore parlé de démission, m'étant impossible jusqu'à présent de m'y résoudre, et je n'attends que votre réponse.

Paris 26 sept. 1760.

Monsieur . . . ,

J'ai reçu hier matin votre chère lettre du 21^e. Vous ne scauriez vous représenter la joie où m'a mis la permission que vous me donnez de rester

¹⁷⁾ Jüngerer Bruder des Grafen Pierre (II.).

ici. J'ai déjà hier au soir écrit au grand-juge du régiment pour mon quartier d'hiver. Je vous prie, Monsieur mon très cher père, de ne pas trouver mauvais que je vous aie chargé de lettres. C'est Mr. de Bessé qui en est la cause, parcequ'il étoit toujours après moi à me gronder de ce que je n'exécutois pas votre lettre; tantôt il vouloit que je fisse la malle, tantôt il me pressoit de demander ma démission, enfin ça n'en finissoit pas, et je ne faisois rien avant l'arrivée de votre seconde lettre, qui lui fit voir que je n'avois pas eu tout le tort de l'avoir laissé crier. Leurs chevaux prendront les devants dans 8 jours avec le plus beau carrosse, que Berne n'auroit vu, si on avoit pu le vendre. Ma tante prendra la poste avec une berline, où il y aura Mr. de Bessé, Madame, deux femmes de ma tante et Mr. de Riggisberg¹⁸⁾; cet enfant est toujours un peu malade et c'est même beaucoup s'il vit. Le comte d'Erlach courra la poste à côté de la berline; il va en Suisse pour épargner, parce qu'ils doivent beaucoup. J'apprens que mon frère se fait aimer dans Jenner, comme il étoit aimé ici. Si cela est, comme je le souhaite, c'est beaucoup; car il l'est encore extrêmement dans notre corps, tous les officiers le regrettent. S'il avoit tant d'amis dans Berne, je suis sur qu'il pourroit faire plus quaucun conseiller.

3.

Mit dem ersten der Briefe Gabriel Albrechts kehren wir zum Frühjahr 1760 zurück.

¹⁸⁾ Nämlich das Kind.

Die Koalition gegen Friedrich II. dauerte mit wechselndem Glück fort, wobei die Russen im Nordosten, die Österreicher im Süden, in Sachsen und in Schlesien, die Franzosen im Westen ohne einheitliches Vorgehen operierten. Der Feldzug von 1759 war für die Franzosen ungünstig verlaufen, indem sie am 1. August vom gegnerischen Feldherrn Ferdinand von Braunschweig aufs Haupt geschlagen wurden. Auch 1760 brachte ihnen keinen wesentlichen Erfolg. Marshall De Broglie versammelte seine Armee am Main, eine Reserve unter dem Grafen von St. Germain am Rhein. Beide zusammen schlugen Ferdinand bei Korbach in der Nähe von Kassel. Hessen-Kassel unterlag wieder der französischen Invasion; doch wurde der Versuch in Westfalen einzudringen durch das Gefecht bei Warburg vereitelt. Gegen Ende des diesjährigen Feldzuges wurde der Erbprinz von Braunschweig, Ferdinands Neffe, der Wesel belagern sollte, vom Marquis von Castries bei Klosterkamp geschlagen¹⁹⁾.

Wesel ce lundi 19 mai 1760.

Monsieur mon très cher et très honoré père,

Nous sommes toujours ici dans l'attente de l'ouverture d'une campagne qui vraisemblablement sera bonne; nous ignorons le jour auquel nous camperons, on dit cependant que ce sera au commencement de juin. On a la plus grande confiance en Mr. de Broglie et Mr. de St. Germain et on espère

¹⁹⁾ Vergl. zur Lektüre der Briefe: Frédéric II., Histoire de la guerre de sept ans.

de rétablir nos affaires cette année-ci. Les ennemis sont encore fort tranquilles. Il nous est arrivé une quantité de troupes de France, dont il y en a beaucoup qui n'ont point encore fait la guerre et qui sont toutes fraîches. Je m'étois flatté d'avoir le bonheur de revoir mon oncle cet été, mais nous n'allons plus à la grande armée et nous serons du corps de M. de St. Germain. Le régiment est en bon état et complet, il n'y manque que de l'argent et il est fort endetté vis-à-vis du Roy; je ne pourrai, à ce que je crois, pas recevoir la pension de cent livres par mois que vous avez la bonté de me faire, à peine peut-on fournir les compagnies du nécessaire. Les gardes sont, à ce qu'on dit, cantonnées à Landau et aux environs; les régimens de notre armée qui vont à celles de Broglie ne partent qu'à la fin de ce mois-ci. Je ne sais où est mon oncle, la dernière lettre que j'ai reçue de luy étoit datée de Paris, et je lui ay toujours adressé les miennes là, il devoit cependant en partir le 15. Presque tous nos prisonniers reviennent et vont en France, ceux du régiment pris à Urdingen le 1. de janvier ont passé hier avec les débris de Waldner, ils s'en vont à Valenciennes. Il n'est presque plus question de paix, beaucoup de gens prétendent pourtant qu'elle se fera d'ici à l'année 1761. Je serois fort aise que nous puissions prendre avant notre revanche de Rosbach, Creveldt et Minden. Mr. Jenner se porte fort bien; on avoit dit au commencement de son arrivée qu'il iroit prendre les eaux, mais on n'en parle plus. Nous n'avons aucunes nouvelles ici,

dans quinze jours on en aura davantage. Oserois-je vous prier d'agréer mes respects et de les offrir à ma chère mère. J'ay l'honneur d'être avec la soumission la plus parfaite et le respect le plus profond, monsieur mon très cher et très honoré père, votre très humble et très obéissant serviteur et fils

D'Erlach.

Au camp de Dortmundt le 21 juin.

Je n'ay pas pu avoir l'honneur de vous écrire plutôt à cause des marches continues que nous avons faites depuis notre départ du camp de Dusseldorf, d'où j'ai eu l'honneur de vous écrire²⁰⁾. Nous partîmes donc de Dusseldorf le 14 au soir et le régiment vint cantonner à Bochum près de Keyserswerth. Le 16 nous campâmes à Brouck sur la Roer, les 4 régimens suisses Jenner, Courten, Planta et Lochman faisant l'avant-garde de l'armée avec deux regts. dragons. L'armée étoit encore à Dusseldorf. Le 17 nous vîmes camper à Essen dans le comté de la Marck, le 18 à Watten-scheidt. L'armée nous suivait toujours à deux ou trois lieues de distance, et les troupes ennemis partoient la veille des endroits où nous arrivions le lendemain. Le 19 l'armée nous joignit à Lutke Dortmundt, et les sentinelles de nos grenadiers étoient assez près de celles des ennemis pour pouvoir se parler. Hier 20 l'armée vint toute entière camper à Dortmundt, où nous sommes encore. Il y avoit avant-hier environ 6000 hommes

²⁰⁾ Dieser Brief fehlt.

des ennemis tant campés ici que dans la ville, lesquels nous attendoient croyant qu'il n'y avoit que l'avant-garde qui marchât à eux; mais quand ils ont su que toute l'armée venoit, ils se sont retirés avec beaucoup de précipitation, comme vous pouvez bien croire. Je ne vous dirai rien de positif de l'endroit où ils sont actuellement ni de celui où nous allons. On dit que les ennemis se sont rassemblés à peu près de notre force à Lunen à trois lieues de nous et que nous allons ou faire le siège de Lippstadt ou marcher sur le flanc droit du prince Ferdinand. Dans peu de jours nous en saurons quelque chose, à moins que les ennemis ne nous laissent pas avancer; quoiqu'il arrive, vers la fin du mois ou au commencement de l'autre je ne manquerai pas de vous écrire. Dortmundt est une ville impériale, de la grandeur de Düsseldorff, la plus vilaine ville que j'aye guères vu ... Tout le monde se porte bien au régiment et nous sommes fort heureux quant à la désertion, car nous n'en avons point. Il fait froid et il pleut depuis deux jours comme au mois de novembre. Il y a huit jours que je n'ay point de nouvelles de mon oncle, je crois qu'il campe actuellement.

Au camp de Bigen²¹⁾ le 14 juillet.

Il m'a été impossible de vous écrire de ce mois-ci, parceque nous sommes détachés de M. de St. Germain; nous avons été fort fatigué de service et la poste n'alloit point pendant plusieurs jours,

21) Bigge.

outre cela j'ai encore été détaché du corps. Le jour que nous partîmes de Dortmundt nous vîmes camper à Hagen, c'est à dire la seconde ligne composée des régimens d'Alsace, de Jenner, Courten, Planta, Lochman et Thianges dragons; la première ligne tira par Menden. Nous restâmes quelques jours à Hagen, nos fours étoient établis là; et lorsque les convois qui les emmenoient eurent déblayés, nous vîmes camper le 8 à Deninghoffen²²⁾, le 9 à Hacken²³⁾, où nous restâmes le 10. Le 11 on campa à Arensberg²⁴⁾, le 12 à Meschede et hier à Bigen, d'où nous partons après demain. Nous sommes excessivement fatigués à cause de ces convois et sommes bien fâchés de n'avoir pas été avec M. de St. Germain lorsqu'il battit le Prince héréditaire. Vous en saurez apparemment le détail; il n'avoit avec luy que les régimens de La Tour du Pin, de la Couronne et d'Aumont, qui ont soutenu le feu des ennemis pendant 4 heures jusqu'à l'arrivée du secours que M. de Broglie envoya, qui décida l'affaire en notre faveur. Les régimens de Castella et Diesbach, qui étoient de ce secours, se sont à leur ordinaire singulièrement distingués, ainsi que le régt. de Royal Deux Ponts. M. d'Eptingen a été dangereusement blessé à la tête de son régiment²⁵⁾; il est, à ce qu'on dit, impossible qu'il en revienne, ainsi voilà un régt.

²²⁾ Deringhausen.

²³⁾ Hacken.

²⁴⁾ Arnsberg.

²⁵⁾ In der Schlacht bei Korbach; er genas von seiner Verwundung.

suisse vacant. Si mon oncle avoit des habitudes à la cour de Porrentruy, il pourroit l'avoir. Je ne suis plus bien éloigné de mon oncle, Mr. de Broglie est à huit lieues d'ici, avec tout cela j'ay peur que nous ne joignions pas de sitôt; peut-être qu'on nous laissera avec les convois jusqu'à ce qu'on soit à la hauteur de Lippstadt, et ensuite nous irons en faire le siège. — Dans le moment on vient de dire que le Prince héritaire a voulu prendre sa revanche le 12, que M. de St. Germain, l'ayant su, a marché à luy, l'a encore battu et luy a encore pris 6 pièces de canons, ce qui, joint aux 19 du 10, feroit 25. Je ne vous donne pas cette dernière affaire pour sûre; on vient de me le dire au moment que j'allai cacheter ma lettre.

Stadberg, le 16 aoust.

Vous aurez, à ce que j'espère, reçu les deux lettres que j'ay eu l'honneur de vous écrire depuis la bataille de Varbourg²⁶⁾ et vous saurez par conséquent la perte que le régt. y a faite, qui n'est pas médiocre. Je m'en consolerois, si au moins on nous rendoit justice; mais quoique le régt. soit celui de toute l'armée qui ayt le plus perdu après Planta, on ne nous en tient aucun compte et on ne parle pas seulement de nous. Les autres années, lorsque les Suisses faisoient bien, on le disoit dans les relations; cette année-ci on donne et on donnera toujours tout l'honneur à d'autres. Malgré cela on nous verra toujours les mêmes, mais

²⁶⁾ Diese Briefe fehlen.

à cause de nous et non par zèle. Il faudra nous contenter de l'estime des ennemis, qu'ils nous témoignent assez ouvertement. Ils avouent avoir perdu autant de monde que nous, et s'ils n'avoient pas été si supérieurs, certainement qu'ils s'en seroient mal trouvés, car les troupes ont fait leur devoir. Ils ne nous ont pris ni drapeaux ni étendards, et nous avons fait une fort belle retraite. Ils ne nous auroient pas battus sans la grande supériorité du nombre. Ce jour-là nous nous sommes retirés à une lieue et demie à Volekemissen²⁷⁾, d'où nous avions débusqué les ennemis huit jours avant. Le 1 nous vîmes camper à Wolphagen. Le 2 on fit entrer notre brigade dans la ville à cause de la perte de nos équipages. Le 6 nous vîmes dans la basse ville de Stadberg. Le 7 au matin les ennemis nous donnèrent une alerte; on nous fit sortir de la basse ville, et nous campâmes. Le 8 on nous envoya dans la haute ville, qui est sur une montagne, où nous sommes encoré. Les ennemis campent derrière les bois vis-à-vis de nous, et nous sommes plus près d'eux que de notre armée, mais nous n'avons rien à risquer par la position du lieu. Nous sommes cependant fort fatigués de service à cause de la quantité des gardes et de la faiblesse du régt., mais aussi sommes nous logés. Ils ont manqué de pain pendant plusieurs jours, et il leur a déserté une quantité prodigieuse de monde; il en est venu l'autre jour 90 ensemble, tous armés et chacun 40 coups à tirer,

27) Boltmarßen.

un major, un cap.^{ne} de la légion britannique et un lt. avec une garde de 40 hommes ont déserté aussi. On dit que le nombre de leurs déserteurs monte à 8000 hommes, dont beaucoup vont en Hollande. J'ay eu une forte contusion; si la balle étoit entrée j'avois la jambe cassée net. Le pauvre May, qui a été blessé derrière moi n'a pas été si heureux; il est à Cassel. S'il en revient, il pourra se vanter d'être revenu de loin, car personne n'ose l'espérer. La compagnie a prodigieusement souffert; mes 4 premiers sergents ont été tués ou blessés, outre cela 2 caporaux, 3 grenadiers, 4 chasseurs et plus de 20 soldats, aussi mon ploton diminuoit-il terriblement. J'ay donné congé à Peter Eyen 2 heures avant la bataille, nous ne nous doutions pas alors qu'il y en auroit une; j'ignore ce qu'il est devenu, je voudrois bien savoir s'il est arrivé en Suisse, comme je le souhaite.

Weimar²⁸⁾, Réserve Du Muy, le 28 août.

J'espère que vous aurez reçu la dernière lettre que j'ay eu l'honneur de vous écrire depuis Stadberg, où nous étions cantonnés. Nous en sortîmes le 21. Notre colonne passa à une lieue des Gardes; je profitay du voisinage et je fus voir mon oncle un moment. Je retrouvay le régt. cantonné à Nider-Elsungen²⁹⁾). Le 22 nous sommes venus cantonner à Weimar, où nous sommes encore. Notre arrière-garde, composée des regts. dragons de Royal

²⁸⁾ Ein Kirhdorf in der Nähe von Kassel.

²⁹⁾ Melssungen.

et de Thianges et des Fischer³⁰⁾ aux ordres de Mr. le baron de Traverse, fut attaquée par un nombre très supérieur et un peu malmenée. Nous eumes le village plein de blessés et passames la nuit en alertes. Le 23 nous fûmes sous les armes depuis la pointe du jour jusqu'à onze heures. Alors notre brigade marcha, elle fut soutenir 500 grenadiers et chasseurs et 100 chevaux aux ordres de Mr. d'Aulbonne; nous chassames les ennemis des hauteurs dont ils s'étoient emparés autour de nous et on s'y établit. S'ils y avoient tenu comme ils auroient pu le faire, ils nous auroient donné de l'occupation, mais ils se retirèrent assez vite et cette expédition ne nous coûta pas cher; il n'y eut que quelques soldats et deux officiers françois de blessé. Nous revinmes le même jour; depuis nous avons eu quelques alertes, mais hier et aujourd'hui nous sommes tranquilles. Comme nous ne sommes qu'à deux lieues de Cassel, j'y ay été le 25 voir May et M. Jenner, qui y est malade. Vous savez que le régiment de Planta a été donné au grand étonnement de tout le monde à Monsr. D'Arbonnier, lieut.-colonel; on ne parloit pas seulement de luy et on n'en a pas été peu surpris; on ne croyoit pas qu'un homme, qui a fait banqueroute chez luy, qui a changé de religion et qui a failli être cassé, fût si bien récompensé. Son régiment et celui de Lochman sont rentrés en France. Nous avons bien des emplois vacants actuellement, mais

³⁰⁾ Eine leichte Jägertruppe, genannt Chasseurs de Fischer, nach ihrem Organisator, einem Deutschen im Dienste Frankreichs.

je crois que la journée du 31 ne nous fera pas venir beaucoup de jeunes gens de Berne; ils aiment ordinairement mieux servir en tems de paix qu'en temps de guerre. Pour moi j'ay pris plus de goût pour le métier depuis Varbourg que je n'en avois avant. Ma contusion est guérie; je connois bien des gens qui l'auroyent fait passer pour une bonne blessure, mais il ne vaut pas la peine de mentir pour si peu de chose.

Weimar le 6 sept.

Nous sommes encore cantonnés à deux lieues de Cassel; on dit que dans peu nous en partirons pour camper. On fortifie un camp retranché à Cassel, dans lequel on dit qu'il y aura 25 bat.; on parle même d'y passer l'hiver. Nous sommes du reste fort tranquilles; je crois que les grands coups se donneront chez Mr. le cte. de Lusace. Les ennemis ont surpris cette nuit la petite ville de Zierenberg, où ils ont pris quelques volontaires de Clermont et du Dauphiné; ils se sont retirés aussitôt avec leurs prises. J'ay vu mon oncle depuis que nous sommes ici; j'ay été chez luy le 31 et il est venu dîner quelques jours après chez nous. Il m'a montré une lettre que vous luy avez écrite. Il n'y aura, je crois, point de mal que mon frère quitte, c'est assez qu'il en reste un; mais pour moi je ne suis dans le cas ni de mon oncle ni de mon frère, j'aurois quant à ma personne tort de me plaindre du service; loin d'avoir essuyé des passe-droits et des injustices comme mon oncle, j'ay été bien placé. Si mon oncle quittoit et qu'on donnât la

compe à quelqu'un d'autre qu'à moi, oh alors je quitterois ce service-ci et passerois dans un autre avec votre approbation; ce qui, j'espère, n'arrivera pas, à moins qu'on ne m'abandonne à Berne, car vous savez que malheureusement dans un régt. bernois le crédit et les brigues dans la république font tout. Outre cela je suis jeune, j'ay non seulement du goût mais de la passion pour le métier et la guerre n'est pas finie, on ne sait pas ce qui peut arriver. La vie uniforme d'un homme qui ne fait rien, comme je serois à Berne, me déplait souverainement et je ne vois rien de plus à plaindre qu'un homme sans état, obligé de battre le pavé et de vivre en fainéant, comme font tous vos jeunes seigneurs de Berne. Le cas de mon frère est différent; il est souvent malade, je le crois pas trop propre à la fatigue et à la misère et en quittant il ne perdra pas ce que je perdrois. Pour ce qui regarde la vie, c'est égal; si je dois mourir, je mourroi chez moi comme d'un coup de canon à la guerre. Quand l'heure est venue, il faut en passer par là; et puis, si je suis tué, il en restera assez pour me remplacer. Ainsi, conclusion faite, je crois sauf meilleur avis, que le mieux est que je suive mon sort et que je reste soldat, puisque j'ay entrepris ce métier-là. Je suis persuadé que si mon oncle vouloit, il auroit notre régt. Si on donnoit à Mr. Jenner 60.000 l. de sa compe et du régt., il quitteroit, car il l'a dit. Mais mon oncle ne veut jamais rien sacrifier et ne fait, à mon avis, pas autant la cour qu'il pourroit le faire vis-à-vis bien des gens, et il n'aura jamais rien. Ma con-

tusion est bien guérie, il y a longtemps; cependant quand je touche l'os de la cheville ou que je tends beaucoup la jambe, il me fait mal. J'ay été ce matin depuis 4 heures jusqu'à 9 aux travailleurs; nous faisons des fascines et des piquets pour le camp retranché.

Au camp de Walterhausen le 19 sept.

La dernière lettre étoit datée de Weimar; nous en sortimes le 13. Toute la réserve et l'armée de Broglie leva le camp le même jour. Notre brigade se posta sur les hauteurs à la cascade près de Cassel; nous y établîmes notre camp, c'est à dire, nos soldats avoient leurs tentes, mais les officiers n'ont eu leurs équipages que le surlendemain. Le corps de Fischer étoit avec nous et nous étions chargés de la garde et de la deffense de la cascade, en cas que les ennemis attaquassent ce poste qui leur eût été d'une grande importance. L'armée de Broglie entra en partie dans le camp retranché; le reste, ainsi que notre réserve, est entre la cascade et Cassel. Le 15 notre brigade descendit la montagne qui fut occupée par les volontaires de St. Victor, et nous campâmes au bas de la cascade à côté du château de Weissenstein. Nos armées se touchent, mais nous avons un quartier général à part de celui de Mr. de Broglie, qui est à Cassel. Les Gardes campent près d'ici; je vois mon oncle presque tous les jours; j'ay dîné hier chez luy avec Mr. Jenner, d'Aulbonne et le major. On ignore jusqu'à quand ce camp-ci durera; on a fait des abatis immenses

à la cascade. Nos grenadiers et chasseurs ont marché hier, je ne sais où ils sont allés, je crois que c'est du côté de Munden. Du reste tout est tranquille et nous ne savons point de nouvelles.

Damit ist für 1760 die Korrespondenz vom Kriegsschauplatz zu Ende. Der junge Hauptmann v. Erlach fehrte, für den Winter beurlaubt, heim. Der Onkel meldete dessen bevorstehende Ankunft in einem Briefe aus dem Kantonnement von Heiligenrode am 4. Oktober:

Sur ce que vous m'avez paru désirer, mon cher frère, d'avoir votre fils ainé à Berne cet hiver, je l'ay fait mettre sur l'estat des sémestres et il est parti le 29 pour Berne. Vous verrez par l'estat cy-joint l'argent que j'ay déboursé pour luy, qui ne laisse pas que de monter un peu haut. Il est vray que la perte de ses effets à la bataille n'a pas peu contribué à cela. Il fait d'ailleurs le double plus cher vivre à l'armée qu'à Paris et cette guerre est ruineuse pour tout le monde; on souhaite la paix ardemment et moy pour plus d'une raison plus que personne. Je compte que Mad. d'Erlach sera avec son père au plus tard à la fin du mois à Berne et qu'elle aura pris des arrangements pour votre cadet; il seroit dommage qu'il se gâtât, luy ayant remarqué toutes sortes de bonnes qualités. L'ainé change aussi à son avantage et son caractère est plus sensible à l'honneur qu'à tout autre chose, et si on le prend par là, c'est son endroit le plus porté à faire de luy ce qu'on en exige et non avec menaces et mercurielles souvent trop sévères parce qu'elles

sont outrées. Je ne scay que vous mander: nous sommes cantonnés icy; on détache force brigades pour aller sur le bas-Rhin qu'on dit passé par un corps de troupes du prince héréditaire entre Bonne et Cologne. Le prince Ferdinand est toujours dans son camp de Warbourg, l'armée de Lusace dans les environs de Gottingue, où elle a le général Kilmannsegg devant elle. On dit que nous garderons Cassel cet hyver et que la brigade partira le 10 pour Paris. J'ay obtenu mon congé et à la première marche que nous ferons en arrière je partirai pour la Suisse. Je vous embrasse, mon cher frère, et suis de tout mon cœur votre fidèle frère

d'Erlach.

Am 20. October kündigte der Sohn dem Vater (nach Spiez vermutlich) seine Unfunkst in Bern an:

Je suis arrivé vendredi à 2 heures après un voyage fort long mais fort heureux. Je n'ay pas eu l'honneur de vous aller rendre mes devoirs, comme je le devois, par la raison qu'on attendoit Mad. d'Erlach d'un instant à l'autre et que nous espérions que vous viendriiez dès samedi. Elle n'est jusques à présent point arrivée et je compte même qu'elle n'arrivera que demain au plutôt; on n'a même eu de ses nouvelles que par la lettre de mon frère. Ma mère vous prie d'arriver le plutôt que vous pourrez, pour la recevoir à son débarquement. Nous n'avons pas de nouvelles récentes de mon oncle; mon grand-père m'a dit aujourd'hui qu'il ne comptoit pas qu'il pût venir de long-tems, mais je ne vois pas pourquoi, à moins qu'on ne retienne tous les brigadiers employés.